

Enjeux et conception d'une charte de l'arbre

Prix formation

<u>collective</u>: 550 € Net de taxes/personne. Repas et hébergement non inclus. Intra: sur devis.

Durée:

2 jours soit 14 heures de formation

Intervenant:

Yannick ANDRES, chef du service du patrimoine arboré de la direction des parcs et jardins de la ville de Nancy

Public:

15 Particicpants

Personnel gestionnaire d'espaces arborés — collectivités - métropoles

Prérequis:

Aucun

Coordinateur:

Bertille BOUFFET, coordinatrice pédagogique, Arboris Consultants 06 30 36 32 24

formation@arboris-consultants.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION:

- comprendre les enjeux d'une charte de l'arbre ;
- être capable de définir les objectifs de la charte en fonction de son patrimoine arboré et de ses besoins ;
- connaître les différentes étapes de conceptions d'une charte et les différents acteurs ;
 - être capable de choisir le contenu adéquat.

CONTENU INDICATIF:

- contexte : l'arbre en ville et Législation et réglementation ;
- comprendre les enjeux de la charte : valorisation et prise en compte de l'arbre pour une meilleure protection et le respect de l'arbre ;
 - charte de l'arbre : les acteurs réalisation et la mise en place ;
 - étude de cas/retour d'expérience/discussions et échanges ;
- autres actions ou documents en faveur de la protection de l'arbre urbain.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

- Présentation en salle didactique avec forte interaction du groupe.
- Analyse de chartes existantes
- PowerPoint, support papier fourni.
- Analyse des projets de chartes fournies par les participants.

METHODES EVALUATIONS:

- Questionnaires d'évaluation en fin de formation.
- Attestation de présence fournie.
- Échanges avec les participants.

AUTRES INFORMATIONS

SAS au capital de 7500 €

N° TVA: FR35500019229

SIRET: 50001922900029

Code APE: 7112B

- Envoi des liens en amont de la formation des chartes de l'arbre
- Si les participants ont déjà une charte, nous l'envoyer avant pour qu'on puisse s'en servir en exemple.

Certification QUALIOPI pour la catégorie actions de formation.

Agrément « Conseil PPP » sous le numéro : PA 01519 DRAAF PACA

Programme prévisionnel

JOUR 1

08:30-09:00	Séquence 0	Accueil et présentation du déroulement de la formation. Tour de table.
09:00-10:00	Séquence 1 Yannick ANDRES	L'arbre en ville : contexte, législation et réglementation existants (exemple du plan vert de 1991).
10:00-12:30	Séquence 2 Yannick ANDRES	Comprendre les enjeux de la charte : valorisation et prise en compte de l'arbre pour une meilleure protection et le respect de l'arbre.

14:00-17:00	Séquence 3	État des lieux du patrimoine arboré.
	Yannick ANDRES	Définir les objectifs à atteindre et le public visé.
		Présentation des différents moyens à mettre en œuvre.

JOUR 2

08:30-12:30	Séquence 4	Choix éditoriaux.
	Yannick ANDRES	Relations avec les partenaires.
		Programmation et diffusion de la charte.

14:00-15:00	Séquence 5	La forme et le rôle d'une charte de l'arbre.
	Yannick ANDRES	Exemples de chartes de villes françaises et européennes.
15:00-16:30	Séquence 6	Réponses aux questions des participants.
	Yannick ANDRES	Évaluation des acquis.
16:30-17:00	Séquence 7	Questionnaire de satisfaction et bilan de la formation
	Arboris Consultants	

SAS au capital de 7500 €

N° TVA : FR35500019229 SIRET: 50001922900029

Code APE: 7112B